

ZDENKA SCHEJBALOVÁ

QUELQUES SPECIFICITES PROPRES AU QUEBECOIS

Dans le présent article, nous nous proposons d'examiner le registre parlé du québécois, français propre à la province de Québec au Canada, dans la série télévisée canadienne *Jasmine* produite par Bloom Films et Verseau International en 1996, Le groupe multimédia du Canada, de Montréal.

Tout locuteur dispose, dans le cadre de sa langue, de plusieurs registres qu'il emploie en fonction des situations et des interlocuteurs. Charles Bally dans son *Traité de stylistique française* (Paris, Klincksieck, 1951) caractérise le critère d'ordre social d'une façon suivante: «*Un individu se classe par le langage de son milieu, ou élude ce classement en s'adaptant au langage d'un autre milieu.*»

La manière de parler et de se comporter des personnages de la série télévisée *Jasmine* est propre au milieu de la police. Il s'agit donc d'une série d'action basée sur les dialogues, échange de propos naturel et spontané du registre parlé.

A partir d'un corpus analysé du point de vue phonétique, morphologique et lexical nous essaierons de montrer quelques traits qui relèvent du registre parlé du québécois.

I. Traits phonétiques

- 1) La voyelle *e caduc* ne se réalise pas dans la plupart des cas, elle est supprimée par syncope dans la syllabe non-accentuée. Toutefois pour éviter un bloc de consonnes, selon la règle des trois consonnes, le *e caduc* est maintenu.
J'me d'mande si j'lui aurais fait confiance les yeux fermés. JA2/5
- 2) L'adjectif démonstratif féminin *cette* a la forme réduite: *c't'* devant un substantif avec une voyelle à l'initial. Il s'agit de la syncope de /*ε*/ ouvert; *c'te* si le substantif a une consonne à l'initial.
 - a) Que *c't'éméute-là* avait été provoquée par une gang de noirs. JA2/4
C'est signe que ça doit swinger dans l'lit *c'te chico-là* autant qu'moué.
JA2/8
 - b) **À cette heure**
Oui, c'pas grave **astheure.** JA2/35

- c) Au masculin, l'adjectif démonstratif connaît une forme: *c'*.
T'as peur d'eux à c'point-là? JA2/2
- d) **C'est**
Dans le cas de *c'est*, la voyelle /ɛ/ se voit aussi syncopée en *c'* s'il y a une consonne qui suit ou *c't'* si le mot suivant commence par une consonne.
C'pas vrai. JA2/34
C't'important. JA2/12
- 3) Dans la particule négative *plus /ply/*, la consonne liquide //l/ n'est pas prononcée, le groupe consonantique se simplifie: *pl > p /py/*.
Tu la r'verras pu elle-là. JA2/7
- 4) Le groupe consonantique formé par la consonne liquide /lk/ est simplifié dans le mot *quelque /kɛlkə/ - /k/ que'que /kəkə/*:
Y faut qu'tu fasses **que'que** chose. JA2/9
- 5) La semi-voyelle /ɥ/ est omise dans la prononciation de l'adverbe *puis*.
Pis là lui est arrivé. JA3/35
- 6) **Pronoms personnels**
- a) Au XVII^e siècle l'ancienne diphtongue *oi* a connu deux variétés de prononciation /we/ (qui passe à /wa/), et /e/. Dans le langage parlé, c'est la variété /we/ qui est adoptée:
Toué écoute-**moué** ben **toué**. Moué j'ai pu d'vie à maison. JA2/6
C'est **toué** mon ostie qui fait des menaces à Jasmine? JA2/5
Fais-**toué** z'en pas pour **moué**. JA2/9
- b) Le pronom personnel au singulier et au pluriel *il, ils* a la forme réduite *li/*:
Y t'a sauvé la vie. JA3/35
Y est juste là à côté. JA2/34
Dans le tour *il y a* on omet le pronom *il*.
Y a-ti un règlement contre ça? JA2/31
- c) Le pronom personnel sujet *elle* comprend deux formes: *a/al*. Sous l'influence de la consonne liquide /l, r/, il arrive que la voyelle change d'aperture, elle s'ouvre: *e > a*. Ce phénomène est conforme à l'évolution historique du français, attesté déjà au XIV^e siècle (*lerme-larme*).
Al est employé dans la plupart des cas si le verbe commence par une voyelle, après la réduction du groupe consonantique *al* devient *a*.
Al a pu besoin d'toi là. JA2/7
A s'rait pas **dans a** police. JA2/7
Le même phénomène d'aperture de la voyelle dans la position devant la consonne liquide se manifeste aussi dans le cas de l'interjection *merde*.
Ostie de plein de **marde!** JA2/28
- d) Le pronom personnel sujet au pluriel *elles* a la forme *y*.
Ces filles-là, y s'tiennent toutes. JA2/13
- e) Le pronom personnel sujet *tu* est réduit en *t'*.
C'pas parce que t'as eu la chance de vivre dans la ouatte que ça t'donne le droit d'chier **su'es** autres! JA2/16

- f) Le pronom complément *lui* subit la réduction de la liquide /l/ et de la semi-voyelle /ɥ/, et se réduit à la voyelle /i/.
 Tu y avais même pas trouver une place pour faire des ménages. JA3/6
- 7) Après les prépositions *dans*, *sur*, et l'adjectif qualificatif *tout*, l'article défini perd la consonne /l/ et se réduit en /a/ pour le féminin et en /e/ pour le pluriel.
 Mettez-vous ben un affaire dans'a tête. JA2/31
 Inquiète-toué pas, y a jamais été fort su'es compliments. JA2/5
 Quand à tou 'es jours tu t'fais r'fuser des jobs. JA3/17

II. Traits morphologiques

- 8) Le genre de certains substantifs diffère de celui en français standard, il s'agit dans la plupart des cas des anglicismes:
- a) T'es pas dans la bonne business, ma noire. JA3/30
 Al'a été partout pour se trouver **une** job. JA3/6
 Tu y a pas vu les yeux quand a m'parlait d'sa job. JA2/30
 Parce qu'y a personne qui veut lui donner **une** job. JA2/3
 Que c't'émeute-là avait été provoquée par **une** gang de noirs. JA2/4
 Mettez-vous ben **un** affaire dans'a tête. JA2/31
 Le même mot peut avoir les deux genres, féminin ou masculin, avec le changement de sens: le cave – *une personne dupe*.
- b) Tu nous prends pour des **caves**, ostie, des caves! JA3/16
- 9) Dans le paradigme du verbe *aller* nous constatons un nivellement analogique de la 1^{ère} personne du singulier: *j' vas*, la catégorie grammaticale de la personne étant rendue par le pronom personnel.
J'vas l'tuer celui qui t'a fait ça. JA2/14
- 10) La première personne du verbe être : *suis* assumant la fonction de copule (relie le sujet au prédicat) est omise, ce n'est que le pronom sujet *je* qui reste:
J'capable JA2/34
J'ti correcte? JA2/34
- 11) L'expression *du monde* au sens de *des gens* (*un certain nombre de personnes*) reçoit un prédicat au pluriel.
Y a ben du monde de toutes les couleurs qui **ont** décidé d'arrêter de se plaindre. JA3/17

III. Traits syntaxiques

- 12) La négation est formée à l'aide d'une seule particule négative *pas*, *jamais*, *rien*, *point*.
C'est pas toué qui travaille à **police**. JA2/13
Fais-moi pu jamais des peurs de même, toué! JA3/1

13) La construction impérative *viens-t'en* correspond à celle *vas-y*.

- a) Envoie, viens-t'en, viens-t'en, viens-t'en ...envoie. JA3/31

Le pronom reste postposé au verbe mis à l'impératif positif ainsi que négatif.

- b) Calme-toué, le vieux. JA3/26

Parle-moué pas, man. JA3/26

Inquiétez-vous pas. JA2/34

14) Interrogation

L'interrogation totale qui porte sur l'ensemble de la phrase est formée par l'inversion *t-il* évoluée à la forme *-ti*, particule interrogative qui s'applique à toutes les personnes et tous les types d'interrogation. Cette construction a l'avantage de conserver l'ordre direct des mots.

Nous observons un certain flottement dans la prononciation *ti/tu*, cette alternance est due à la confusion avec le pronom personnel sujet *tu*, car dans les situations de communication l'interrogation s'adresse à l'interlocuteur en employant la 2e personne du singulier.

- a) J'fais-ti ton affaire? JA2/34

T'as-tu compris? JA3/32

On peut-tu s'asseoir pis s'parler là? JA2/33

Y a-ti un autre volontaire? JA2/20

Sur le même modèle l'inversion *est-ce* est remplacée par la construction: *c'est-ti*, évoluée de *c'est-il*. La construction est encore réduite par la chute de la voyelle /ɛ/: *c't'y* ou *c'tu* sur le modèle de la 2e personne du singulier *tu*.

- b) Comme ça, c'est-ti correct? JA2/25

C'tu lui? JA3/31

Appliqué au sujet féminin, le pronom personnel masculin de la construction *va-t-il* est senti comme un élément formel de l'interrogation.

La particule *-ti/tu* s'emploie aussi dans l'exclamation :

- c) C'ti clair! JA3/6

C'tu vrai ça. JA/319

Dans l'interrogation partielle, nous rencontrons dans l'interrogatif *qu'est-ce que* l'ellipse de la forme: *qu'est-ce que c'est que (qu'est-cé que)*, *qu'est-ce que c'est qui (qu'est-cé qui)* ou on omet *que (qu'est-ce)*.

- d)
- Qu'est-cé qui**
- s'passe? JA3/25

Qu'est-cé qu'tu veux dire là? JA2/12

Qu'est-ce tu fais là, toué. JA3/6

Les adverbes ou les pronoms interrogatifs sont renforcés par la construction réduite (*c'est*) *que* permettant l'ordre direct des mots:

- e) Sais-tu
- combien qu'y**
- m'ont coûté
- ces osties de fleurs-là**
- ? JA2/10

Dans l'interrogation indirecte, on emploie la construction interrogative directe *qu'est-ce que*, pour le sujet *qui c'est qui*.

- f) Sais-tu
- qu'est-ce que**
- c'est que d'être noir? JA3/17

R'gardez **qui c'est qui** vient d'arriver. JA3/27

- 15) Le registre parlé étant affectif, emploie toutes sortes de constructions de mise en relief. Tous les mots, quelle que soit leur fonction dans la phrase, peuvent être disloqués. Il s'agit des constructions appelées *reprise* et *anticipation*.
- a) – la reprise du sujet nominal par le pronom personnel
Ben penses-tu qu'**ma mère elle aime ça aller voler**. JA2/3
- b) – l'anticipation du sujet et de l'objet
Oui mais **je l'aime Tony moué**. JA2/31
J'en avais pas d'problèmes moi. JA2/18
- 16) L'expression *quoi donc* à la forme soudée *coudonc* est employée comme interjection. Sa fonction est de renforcer, d'achever une explication.
Coudonc c'est quoi la joke! JA3/27
Je l'aime. **Coudonc** euh ... JA2/31
- 17) Dans la 1^{ère} personne du singulier du verbe être mis à l'imparfait (*j'étais*), nous remarquons l'omission des voyelles, ce n'est que la consonne /t/ qui se conserve pour marquer le mode imparfait-*j't'*:
J't'écoeuré, j'en ai jusque là. JA3/12
J't'en amours! JA2/32

III. Particularités lexicales

- 18) Le substantif *monde* est employé adverbiallement au sens de l'adverbe de quantité *beaucoup* sur le modèle de la construction adverbiale *un peu de, une quantité de*.
Y a **un monde de** différences. JA2/20
- 19) Il est d'usage fréquent d'employer certains substantifs précédés de la préposition *à* sans article:
- a) Toué écoute-moué ben toué. Moué j'ai pu d'**vie à maison**. JA2/6
J't'ai vu **à tévé** hier. JA2/6
C'est pas toué qui travaille **à police**. JA2/13
R'mets-toi les choses **à bonne place**. JA2/3
Ça sonne **à porte-là**. JA2/21
- b) La préposition *à* s'introduit dans le cas des substantifs au sens temporel:
Si tu le relaches **à matin**? JA3/30
A viendra pas **à soir**. JA2/14
Et puis si on en r'venait **à hier soir** dans l'parc. JA2
- 20) **Canadianisme ou québécoisme**
Notre corpus comprends quelques faits de langue (mot, tournure) propres au québécois:
On s'est conduit comme deux **beaux beignes**. JA3/28
Sacré ton camp, avant que je te fasse **embarquer**. JA3/30
Comment t'as fait pour te **pogner** un sucker de même. JA3/26

Pogne pas les nerfs. JA2/5

Tu nous prends pour des **caves**, **ostie**, des caves! JA3/16

Arrête de m'**achaler** avec ... JA3/13

Envoye, vas t'en d'icitte. JA3/11

Y a ben un verre **icitte là**. JA3/10

J'**aurais d'la misère** à dormir sur mes deux oreilles. JA3/11 **J't'en amours!** JA2/32

L'anglicisme *pit-* oiseau, est un terme d'affection à l'égard d'un enfant, lié avec l'adjectif *petit* réduit par aphérèse en *ti*.

On a un mot à t'dire mon **ti pitt**. JA2/18

21) Anglicismes

Vu l'histoire et la situation linguistique actuelle au Canada, il est évident que le français subit une influence sensible de l'anglais qui frappe notamment le lexique. Nous avons relevé des exemples de substantifs, adjectifs et verbes anglais et comme nous pouvons le voir, ces emprunts adoptés s'assimilent par le système morphologique du français. Ainsi les substantifs reçoivent un article, les verbes sont intégrés dans la conjugaison vivante du 1^{er} groupe. Finalement, toute langue assimile, dans la masse d'emprunts, ceux qui lui sont nécessaires pour les intégrer définitivement dans son système au point de ne plus les traiter au bout de quelque temps en mots étrangers.

Ça aurait été l'**trip** de sa vie. JA3/31 Je le trouve pas mal **cute**, ton père. JA3/28

Comment t'as fait pour te **pogner un sucker** de même. JA3/26

Ça serait l'**fun** pour toi. JA3/23

J'ai vendu un paquet à un **chum**, pis j'ramène le reste à maison. JA3/22

Prends ça **cool**. JA3/22

T'es **smatte en ostie**, toué. JA3/16

Est-ce que vous **shakez** dans vos culottes. JA3/15

C'est sa femme qui se sent moins **safe**. JA3/15

Ben dans c'temps-là j'apporte toujours deux **guns**, t'sais. JA3/15

T'as jamais **eu le guts** d'aller jusqu'au bout. JA3/10

Tu veux **swingner**, l'père? JA2/26

Y s'rait toujours en train d'les **checker**. JA2/24

Mais **c'est pas la job** de vos pimps, **ça** de vous protéger? JA2/22

Pourquoi c'est tout l'temps nous autres que vous **bustez**? JA2/23

Si c'est moi qui **stoole** mon partener, j'suis faite au poste. JA2/21

Ma soeur est morte d'une **overdose** donnée par son **chum**. JA2/20

Comme ça a est plus **wise** que tu pensais ta p'tite negresse. Maudit! JA2/4

La seule affaire que je r'grette c'est d'avoir été trop mou l'autre soir pis d'pas d'avoir **passée au cash** okay! JA2/6

A joue **une game**. JA2/7

Moi qui voulait **avoir un french**. JA2/8

Pis un jour que j'ai voulu m'**pitcher** en bas du pont. JA2/17

C'est signe que ça doit **swingner** dans l'lit **c'te chico-là** autant qu'moué. JA2/8

22) Jurons

Nous avons relevé un grand nombre de termes plus ou moins familiers ou grossiers ayant une connotation religieuse (*Christ, hostie, ...*) dont on se sert pour jurer, pour offenser quelqu'un. Le juron le plus fréquent étant *hostie*, par l'aphérèse '*stie*, s'emploie sous la forme simple *hostie*, ou dans la construction *hostie de*, au sens de *minable*. Issu du terme *l'hostie*, pain sans levain que le prêtre consacre à la messe, qui désignait aux XIV^e-XVII^e siècles une victime offerte en sacrifice.

Le terme *piton* renvoie, lui aussi, au sens de *minable*, dérivé probablement de l'expression anglaise *pity*.

Tu nous prends pour des **caves**, des caves! JA3/16

Ostie de plein de marde! JA2/28

Cadeau de mes **chums** à seize ans '*stie*. JA3/26

Merci, **piton**, dis-lui donc c'que tu nous a dit hier. JA2/5

Christ d'hypocrite! JA2/33

Vous êtes **vaches en chriss!** JA2/31

Pour conclure nous pouvons constater que sur le plan phonétique le registre parlé se distingue par le changement de timbre des voyelles, la chute des voyelles et la réduction des groupes consonantiques.

La structure grammaticale est marquée par le nivellement analogique des formes et par l'élimination des redondances. Sur le plan syntaxique la langue élimine l'inversion en généralisant l'ordre direct des mots avec ou sans l'aide d'autres particules (*-ti, que, c'est que, etc.*).

Le québécois, français parlé au Canada, est une langue bien vivante dans la région du Québec. La loi 101 votée en 1977 fait du français la langue officielle de cette province.

Tout en témoignant des traits identiques à ceux du français parlé en France, le registre parlé révèle la différence surtout dans la façon de prononcer les mots, dans l'emploi fréquent des anglicismes et dans la création des canadianismes ou québécismes, tournures locales pour exprimer des réalités pour lesquelles le français parlé en France n'a pas d'équivalents.

Bibliographie

- Bally, Ch. *Traité de stylistique française*. Paris: Klincksieck, 1951.
 Beaucoudrey, R. G. de. *Le langage normand au début du XX^e siècle*. Paris: Picard, 1929.
 Bélisle, L.-A. *Dictionnaire canadien de la langue française*. Montréal: Les Editions Aries, 1969.
 Blanche-Benveniste, Claire. *Approches de la langue parlée en français*. Paris: Ophrys, 1997.
 Fei, Henri. *La grammaire des fautes*. Paris: Geuthner, 1929.
 Forest, Jean. *Anatomie du québécois*. Montréal: Triptique, 1996.
 Gadet, Françoise. *Le français populaire*. Paris: PUF, 1992.
 Guiraud, Pierre. *Le français populaire*. Paris: PUF, 1965.
 Léard, Jean-Marcel. *Grammaire québécoise d'aujourd'hui*. Montréal: Guérin Universitaire, 1995.
 Mouchel, A. *Glossaire et expressions du parler normand*. Avranches, 1943.

Ostiguy, Luc, Tousignant, Claude. *Le français québécois. Normes et usages*. Montréal: Guérin Universitaire, 1993.

Sibille, Jean. *Les langues régionales*. Paris: Flammarion, 2000.